

16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/Forum des personnes handicapées

De l'exclusion à l'égalité

PSNB

Ntoum/Gabon

DANS le cadre de ses fonctions de directeur exécutif du Forum des défenseurs et organisations des personnes handicapées en Afrique centrale (Fophac) et des pays des Grands Lacs, Patrick Pindu-Di-Lusanga était mardi dernier à Ntoum. Une mission au Gabon destinée à sensibiliser les personnes vivant avec un handicap à leurs droits. Ainsi que les autorités, sur le plan provincial et national. Histoire en fait de rappeler aux personnes handicapées et aux pouvoirs publics qu'il existe des instruments juridiques qui protègent les personnes frappées par le sort. Il s'agit notamment du Protocole et de la Charte africaine des droits de l'homme et du peuple, relative aux personnes handicapées en Afrique, de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Le but étant d'évaluer ensemble avec cette catégorie sociale son plan d'action national et continental de la décennie de l'Union africaine (UA) pour des personnes handicapées.

"Sachant que cette décen-



Les travaux ont été dirigés par Patrick Pindu-Di-Lusanga (en veste).



Une vue des personnes handicapées du Komo-Mondah au cours de la réunion de Ntoum.

nie va arriver à sa fin le 31 décembre 2019, nous voulons évaluer avec les Organisations des personnes handicapées (OPH) dans les pays de l'Afrique centrale, l'efficacité de ce plan d'action continental. Nous avons commencé avec le Gabon via Ntoum, avant de nous rendre à Libreville. Nous irons ensuite à Yaoundé (Cameroun), à Malabo (Guinée Équatoriale), à Bangui (RCA), etc.", a expliqué Patrick Pindu-Di-Lusanga.

Pour lui, "il faut que la conception du handicap change dans la sous-région. Il faut une prise en charge effective des personnes handicapées, une participation active des



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalé

personnes handicapées à la vie publique et politique. Notre présence au Gabon va également nous permettre de mettre en place une structure des per-

Le président de l'association des personnes handicapées du Komo-Mondah, M. Moussavou, s'est dit satisfait du déroulement du forum.

sonnes handicapées au niveau de la ville de Ntoum. Je pense qu'elles ont leur rôle à jouer dans l'intérêt de ce pays, puisque l'ancien

chef de l'État gabonais, feu Omar Bongo Ondimba, avait signé la Convention des États-Unis, relative aux personnes handicapées et avait initié des plans continentaux de la décennie de l'UA des personnes handicapées de la session spéciale en 1999, en Algérie."

Le directeur exécutif du Fophac estime donc que le gouvernement gabonais a tout intérêt à appliquer les instruments juridiques dont il a connaissance pour une meilleure prise en charge des personnes vivant avec un handicap. Mais aussi, faire participer ces personnes-là dans l'élaboration, la conception et l'exécution des pro-

grammes.

Pour le président de l'association des personnes handicapées du Komo-Mondah, M. Moussavou, c'est un sentiment de joie de prendre part à ce forum. "On se croit handicapé, mais au contraire nous ne le sommes pas, puisque moralement et spirituellement nous sommes valides. Ce forum nous renforce et nous permet de connaître nos droits dans la société. Nous sommes au chômage, nous sommes même parfois discriminés. Mes sœurs et frères du Komo-Mondah allons continuer à nous battre pour que l'État pense à nous et nous prenne un jour en charge", a-t-il déclaré.

Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Éducation/École communale de la Sablière

L'Hôtel de ville réceptionne les travaux

PME

Oyem/Gabon

APRÈS les écoles primaires d'Elone et de Nkomayat, il y a peu, le Conseil municipal d'Oyem a réceptionné, le 19 juillet dernier, l'école primaire communale de la Sablière. Les travaux de construction ont été confiés à "Enetco", une entreprise locale, par le bureau du Conseil municipal sortant, alors dirigé par Vincent Essono Mengue.

Cet établissement primaire à cycle complet dispose de 7 salles de classe, 3 bureaux (pour le directeur, la secrétaire et le surveillant), 3 latrines (pour l'administration, les garçons et les filles) et un préau. Selon l'entrepreneur, les travaux de construction qui ont duré six mois, ont été financés sur fonds propres de l'Hôtel de Ville, à hauteur de 62 millions de francs.

En recevant officiellement les clés, le premier adjoint au maire, Alain-Christian Pandzou, a exprimé toute sa joie, au nom de sa hiérarchie, pour l'enrichissement du bassin pédagogique de la circonscription scolaire du Woleu-Ntem-centre, avec ce nouvel établissement. Selon lui, la qualité de la structure réalisée est à la hauteur des



Photo : PME

La visite des lieux par les autorités...



Photo : PME

... avant la réception des clés par le premier adjoint au maire d'Oyem, Alain-Christian Pandzou (milieu), des mains de l'entrepreneur, Francis Nkoghe Ella.

attentes des autorités municipales.

Cette école a été construite conformément aux exigences du développement durable. Elle est située au cœur d'un quartier en plein essor, en dehors des voies de circulation et dans un endroit idoine pour la sécurité des apprenants. La construction d'une barrière, ainsi que les travaux de la cour et de la ruelle d'accès, viendront renforcer ces mesures de sécurité. En attendant, M. Pandzou a déclaré que "la construction d'une école, dans un quartier, est le plus grand témoin de sa vitalité. Et, en inaugurer une, est un acte majeur pour l'avenir d'une commune",



Photo : PME

L'école de la Sablière.

a-t-il martelé. Avant d'inviter les enseignants, parents,

élèves et habitants du quartier à prendre soin de cet

établissement. "L'école est le berceau de la République", a indiqué le premier adjoint au maire d'Oyem.

Au nom du gotha pédagogique, le chef de la circonscription scolaire du Woleu-Ntem centre, Doé Alphonse Mangongo, s'est également réjoui de cette livraison. Il a tiré un coup de chapeau "aux autorités municipales sortante et entrante, qui ont compris que la première richesse d'un pays, est la qualité de son potentiel humain". Pour permettre à cette école d'être opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire, M. Mangongo a souhaité qu'elle soit déjà équipée d'un mobilier nécessaire

pour un démarrage effectif des cours.

Le gouverneur du Woleu-Ntem, Joël Ogouma, a pris acte de la réalisation de ce nouvel établissement. Il a salué l'initiative prise par les autorités municipales, en répondant favorablement aux doléances des populations de la Sablière, cette autre partie de la ville, en la dotant d'une école primaire. Il a exhorté les uns et les autres à en faire bon usage. Car, "il n'y a de richesse que d'hommes. Tout ce qui peut concourir à la formation, à la structuration et au développement du capital humain, est un effort dans le sens du développement du pays", a conclu M. Ogouma.